



## **Visioconférence en présence de M. le Maire**

**Mercredi 22 avril 2020 à 17h**

**Président de séance** : M. le Maire, Benoît Arrivé

**Présence de l'administration** : Mme Godefroy, Mrs Menut, Chesnel, Lethimonnier, Cormier et Mme Guerrand

**Présence des Organisations syndicales** : CGT Marie-Agnès FOURNICHOT, Maxime DEBOUT et Karine EUVRIE pour le compte rendu, FO, CFDT, FAFPT, CFTC

**Objet** : Congés imposés durant la période de confinement

### **Introduction et informations présentées par M. le Maire :**

Je suis heureux de nous retrouver et j'espère que vos familles vont bien malgré les conditions difficiles. Nous sommes actuellement sur l'organisation du dé-confinement qui reste flou, puisque les décisions prises par le gouvernement ne peuvent pas se mettre en place aussi facilement qu'elles sont annoncées. Les citoyens s'inquiètent des réouvertures des sites, et nous avons beaucoup d'ambiguïtés à gérer, on le voit notamment avec l'ouverture prochainement des écoles. Nous attendons la concertation qui devrait se mettre en place dans les prochains jours, nous faisons en sorte, pour Cherbourg en Cotentin, de gérer une situation hasardeuse. Le ministre de la santé et des solidarités qui a annoncé dimanche soir, que les résidents des EHPAD allaient pouvoir recevoir leurs familles est une aberration, cela nécessite une organisation qui ne peut pas se mettre en place immédiatement. Il y a aussi les questions des citoyens concernant l'ouverture des cimetières, les problèmes de permis de construire, des entreprises, les grutages du port, le soutien au tissu économique, aux personnes vulnérables, sans reprendre l'ensemble des mesures qui ont été prises, mais juste rappeler que Cherbourg en Cotentin a tenté de diriger le mieux possible cette crise sanitaire même s'il reste encore beaucoup de problèmes à gérer. Des remerciements particuliers sont à adresser aux pilotes de la cellule de crise, et aux collègues qui participent au PCA. Je vous fais un point rapide sur la situation dans les EHPAD : aucun cas de COVID-19 n'a été détecté, et cela a été notre priorité avant même la date du confinement, puisque les lits de réanimation auraient été très vite investis, c'est pourquoi nous avons confiné les EHPAD en premier lieu. Dans les jours qui viennent les EHPAD vont ouvrir, mais c'est en attente. Tout comme l'ouverture des écoles annoncée le 11 mai, sauf que nous n'avons pas de plan du gouvernement, c'est pourquoi, je saisisrai le ministère de l'éducation samedi prochain à ce sujet. Je vous précise également que 120000 masques en tissu

lavables et réutilisables ont été commandés pour une livraison la semaine du 11 mai. Ces masques seront disponibles pour les agents et la population. Nous avons anticipé en lien avec la Direction Générale de l'Armement pour ces commandes, et on étudie actuellement, le meilleur mode de distribution. Il est important de rappeler que les masques ne remplaceront pas les mesures barrières mises en place.

CFDT : Quelles mesures sont mises en place, concernant les commerçants ?

M. le Maire : un soutien à l'économie a été mis en place, une aide de la ville aux artisans, et aux petits commerçants de 0 à 2 salariés, qui n'ont pas de revenus et n'ont pas d'ouverture de droits au chômage partiel, ils n'ont pas de recettes, pas de revenus, et les charges continuent de courir. Le gel des loyers a été mis en place mais, cela reste insuffisant. Ce sont les aides sociales qui prennent le relais. Les restaurateurs, sont assez fragilisés, pour certains à la sortie du confinement, ce sera la faillite, la crise concerne surtout les petites structures.

CFDT : Le dispositif des 1500€ d'aides de l'Etat est-il possible à mettre en place ?

M. le Maire : Pour certains commerçants, oui, pour d'autres cela ne fonctionne pas.

La CGT a transmis un courrier à Monsieur le Maire suite à la réunion du 16 avril, concernant la gestion des congés durant la période de confinement, afin de faire part de son désaccord quant au mode opératoire proposé. Courrier transmis le 18 avril au soir, après consultation et amendements de la Commission Exécutive :

*« Monsieur le Maire de Cherbourg en Cotentin,*

*La priorité est selon nous, CGT des Territoriaux de Cherbourg en Cotentin, la santé des agents et de leurs proches, le confinement a été mis en place pour ce faire avec un Plan de Continuité d'Activité de manière à maintenir les activités essentielles excluant les autres. Les agents confinés, protégés de ce fait, ne sont pas en vacances !!! Imposer des congés laisse supposer qu'ils doivent supporter le coût de cette crise sanitaire pour laquelle ils ne sont aucunement responsables, mais qu'ils subissent de plein fouet, au prix d'un stress inédit. Si nous en sommes là, c'est bel et bien au prix de l'incurie sans précédent des gouvernements successifs, que l'actuel a évidemment accéléré (Baisses des dotations, Hôpital public). Aurions-nous ainsi, selon que nous soyons sous tel ou tel statut, moins le sens de l'intérêt général que d'autres collègues ?*

*Les salariés où qu'ils soient, n'ont pas à payer sur leurs conquêtes sociales les conséquences d'une crise sanitaire qu'ils subissent, conséquences notoirement aggravées par des années de politique d'austérité, d'argent roi et de démantèlement des Services Publics. Louer à longueur de médias et de discours la main sur le cœur, les « héros du quotidien » que sont les agents de la Fonction Publique, saluer leur engagement sans faille très bien, mais dans le même temps, les mesures coercitives à leur endroit se multiplient. La liste est longue au niveau national, vous le savez Monsieur le Maire. Alors, que vous, candidat de gauche aux élections municipales qui, saluez le Service public et ses agents, que*

*vous mettiez, unilatéralement en œuvre une ordonnance Macron nous paraît à nous la CGT, incompréhensible ! Sachez, Monsieur le Maire, que vous portez une lourde responsabilité dont les agents se souviendront. Vous ne pouvez pas tenir un double langage à l'image de celle et ceux qui nous gouvernent. Parce que, oui, d'autres solutions sont possibles pour rendre « hommage » à nos collègues, à complet rebours de ce que vous nous proposez.*

*Vous nous parlez d'équité ? Mais de quelle équité parlez-vous lorsque l'ordonnance 2020-430 n'oblige aucunement l'Autorité Territoriale à appliquer l'imposition de congés, mais que c'est une « possibilité » ?! Il s'agit en réalité pour les agents d'un racket en guise d'équité de traitement. La récente campagne pour les élections municipales que vous avez menée contredit clairement vos prises de positions et engagements vis-à-vis de vos agents. De plus, la jurisprudence confirme qu'« aucune disposition législative ou réglementaire, ni aucun principe général du droit n'autorisent l'administration à placer d'office un agent en congés y compris pour des motifs tirés de l'intérêt du Service ». (Cour Administrative d'Appel de Versailles n°13VE00926 du 13 mars 2014). Si le gouvernement actuel continue de bafouer le Statut Général de la Fonction Publique Territoriale, voulez-vous en faire de même Monsieur le Maire ? Cela aussi est contraire à vos engagements nous semble-t-il.*

*Nous avons proposé des alternatives à vos choix en vous présentant nos propres revendications. Mais votre administration s'active avec zèle à faire appliquer l'ordonnance Dussopt, sans même avoir le souci d'un dialogue social abouti. En conséquence, nous exigeons la suspension immédiate de l'ordre du DGS de faire imposer par les hiérarchies 5 jours de congés, puisque cet ordre est appliqué sans décision issue du dialogue social, ni de concertation du comité technique paritaire ! Nous vous demandons de surcroît de faire appliquer nos propositions, à savoir :*

- 5 jours de repos compensateurs pour les agents mobilisés dans le cadre du PCA en supplément de leur contingent de droit à congés ;*
- L'application d'une prime exceptionnelle équitable pour le télétravail comme pour les agents exposés ;*
- Le déploiement massif des moyens de protection adéquats partout où l'activité est présente, notamment des masques qui sont une mesure barrière essentielle pour limiter la propagation du virus ;*
- La mobilisation des agents confinés déclarés disponibles partout où la situation l'exige, tant par nécessité de service indispensable ou en compensation de prise de congés repos compensateurs par les agents engagés par le PCA ;*
- De permettre l'exercice du droit syndical notamment du CHSCT, pour la protection des agents même si aucun texte ne le prévoit ;*
- Le maintien des jours de RTT pour tous les agents confinés ou non ;*
- Le report de la date butoir de pose des congés à mai 2021.*

*Reconnaître le contexte inédit et particulier de notre situation sanitaire ainsi que la mobilisation sans faille de nos collègues dans la période, passe inévitablement par la mise en place d'une doctrine innovante et proactive, à contre-courant des reculs gouvernementaux. Vous ne pouvez pas fustiger les ordonnances Macron et les appliquer sans vergogne parce qu'elles vous arrangent en tant qu'employeur.*

*Le jour d'après, parce que vous le savez comme nous, il y aura un avant et un après Covid-19, exige de penser un choix de société que nous voulons pour le bien être de toutes et tous, pour l'intérêt général vers le développement de Service Public large et dans la reconnaissance des agents qui sont véritablement les premiers de cordées du bien commun. Arrêtons les errements actuels, ne nous fourvoyons pas dans les logiques comptables ou organisationnelles. Protégeons, accompagnons, récompensons les efforts, soutenons nos agents et le Service Public, de manière inédite, mais enfin avec des contreparties justes et légitimes.*

*La CGT exige que vous portiez ces choix et que plus largement vous ayez une expression à l'adresse du gouvernement pour que soit mis un terme au gel du point d'indice, que la loi de transformation de la Fonction Publique soit abrogée, qu'il soit mis fin au jour de carence et à la réforme des retraites. En tout état de cause aussi, il n'y aura pas, pour la CGT, de reprise du travail après le 11 mai sans les protections adéquates pour les personnels.*

*Monsieur le Maire, si vous deviez perdurer dans votre choix arbitraire d'imposer 5 jours de congés aux agents en les désresponsabilisant **alors qu'aucun texte ne vous y contraint et contre l'avis unanime de l'ensemble des OS**, la CGT prendra ses responsabilités et portera largement la voix de nos collègues face à vos mesures régressives.*

*Recevez, Monsieur le Maire, nos syndicales salutations.*

*La Commission Exécutive CGT des Territoriaux de CeC »*

### **Réponse aux propositions de la CGT :**

M. le Maire : Je me suis engagé à une solidarité envers les agents, et je ne reviendrai pas sur les négociations du Régime Indemnitaire et le plan de promotion que nous avons négocié il y a quelques mois. Quand je parle de solidarité, c'est une vision globale des agents du service public, et en lien avec d'autres collectivités. Aujourd'hui, ce sont 800 agents qui sont chez eux, en confinement et qui sont payés à 100% et je précise, sans travailler. Pour faire un récapitulatif, nous avons 300 agents qui travaillent physiquement, et 300 autres agents en télétravail. Je rappelle le contexte national : 10 millions de personnes sont à 82% de leur salaire, sans parler de ceux qui perdent leur emploi. La proposition que je formule, en tenant compte de la situation inédite et de la solidarité dont nous devons toutes et tous faire preuve : 5 jours de congés imposés. Il y a aussi beaucoup d'agents qui m'indiquent qu'ils ne sont pas choqués par cette décision, quand on sait que dans la fonction publique d'Etat, c'est 10 jours de congés imposés. Dans la plupart des entreprises publiques c'est 10 jours de congés retirés d'office, et dans les entreprises privées 8 jours, c'est aussi 82% du salaire. Ce qui est proposé concernant les 5 jours est tout à fait cohérent, et c'est ce qui se fait de mieux sur le territoire, Cherbourg en

Cotentin, propose une solution plus avantageuse que toutes celles que je viens de vous évoquer. Je voudrais vous préciser les primes que l'on souhaite mettre en place, car un effort sera fait, nous devons travailler sur cette prime avec les organisations syndicales ; Un montant journalier devra être négocié, dans la limite des 1000€ mensuel, pour les agents en présentiel et en télétravail. Dans certaines collectivités, le télétravail ne sera pas intégré, mais voilà une mesure complémentaire que je souhaite ajouter. Il faudra construire cette question de prime si nous actons cette décision, car je pense que c'est une reconnaissance des agents. Aussi, j'insiste sur le fait de reconnaître de façon claire, celles et ceux qui sont au front : les agents dans les EHPAD, Résidences autonomie, et au service maintien à domicile. Après la crise, je souhaite que l'augmentation des salaires soit valorisée pour ces agents, pour reconnaître leur engagement au quotidien, il faut aborder le sujet. J'ai demandé à Philippe Menut (DGS) de réfléchir à un système d'augmentation de rémunération car ce sont des petits salaires, je ne reviens pas sur nos accords précédents mais je souhaite que la crise permette de faire le point sur la suite, vous connaissez mon attachement à défendre les salaires des catégories C et particulièrement à prédominance féminine. Je souhaite insister sur les valeurs qui m'animent, et ces propositions tiennent compte de ce qui se fait dans d'autres collectivités, et c'est plus avantageux. Ma proposition porte donc que sur la question des 5 jours à tous les agents durant la période de confinement, la prime présentielle et en télétravail, et l'augmentation salaire des soignants dans les EHPAD, Résidences Autonomie, et le Service maintien à domicile.

CGT : On se félicite des propositions faites concernant les personnels que vous citez, en CTP, nous n'oublions pas de rappeler que ces situations, et les conditions de travail pour ces agents sont difficiles. Il faudrait que les agents puissent être titularisés sur des bases de 35 heures, et regarder au cas par cas, c'est bien de les récompenser, mais il ne fallait pas attendre la crise. Il faut prendre ce sujet à bras le corps rapidement. Mais on peut se féliciter en ce qui concerne les EHPAD publiques, c'est dans ces EHPAD qu'il y a moins de cas de maladies. Dans les EHPAD privées, il y a plus de maladies parce que dans le privé ce qui compte c'est le fric et pas l'humain, je voudrais le signaler. Les primes ne régleront pas les problèmes, les salaires sont trop bas depuis des années. Elles travaillent jusque 40 heures, pour certaines, il faudra rester vigilants.

M. le Maire : La prime du gouvernement, je pense qu'il faut la donner, c'est jusque 1000€. Un montant de prime reste à déterminer, mais c'est une reconnaissance. Je propose aussi une augmentation de salaire, j'ai conscience de ces petits salaires et je tiens à profiter de la crise pour les augmenter. C'est un vrai sujet, mais j'ai un attachement viscéral au service maintien à domicile public. Il faudra réfléchir et débattre sur la mise en place de cette prime. Certaines villes, ne donneront une prime uniquement sur les agents en présentiels, nous élargissons aux agents en télétravail. Nous sommes encore en phase d'analyse et pour les déprécarisations, des agents de 28 heures à 35 heures, ce sera ma préoccupation sur le mandat prochain.

CGT : Vous savez que les agents confinés ne sont pas en vacances, ils le sont par un cas de force majeure sanitaire, et par mesures de sécurité imposées, il faut des raisons valables pour imposer les congés, et vos arguments ne sont pas recevables en ce sens, ce ne sont pas de vacances, je le répète. La collectivité doit regarder les propositions de la CGT qui sont faites. Certains agents

s'usent à rester chez eux, et attendent de retourner travailler. Imposer des congés est une mesure discriminatoire. Nous ne sommes pas responsables de l'incurie du gouvernement. Imposer par le biais d'une ordonnance Macron, qui indique seulement la possibilité pas l'obligation, et que vous l'appliquez unilatéralement, c'est injuste. Il y a d'autres façons de procéder. En reculant la date butoir, dans un premier temps ensuite on pourra organiser la prise de congés dans les directions, il faut faire confiance aux agents, sans agir dans la précipitation. C'est pas tant pour des raisons organisationnelles que vous nous évoquez, nous savons aussi que c'est la gestion comptable, ce n'est pas aux fonctionnaires de payer cette crise qu'ils n'ont pas choisie. De quelle solidarité parle-t-on dans ce cadre-là ? Les activités essentielles sont en première ligne, mais on peut procéder autrement. Cette décision est vécue injustement, peut être que certains trouvent cela normal, mais à la CGT nous sommes vent debout contre cette décision unilatérale d'imposition de congés.

M. le Maire : Je ne parle pas d'argent, c'est vous qui en parlez. Les valeurs qui sont les miennes ne sont pas irrespectueuses des agents, et restent dans la ligne de la campagne électorale des municipales. Si cette crise COVID n'est la faute de personne, cette crise est pourtant bien là. Cette proposition est conforme à mes valeurs. Une crise économique majeure suivra à la sortie du confinement. Les 5 jours proposés, c'est ça la solidarité. Le courrier que vous nous avez transmis, est très dur, et ce que vous insinuez est choquant. Cherbourg en Cotentin ne peut pas être la seule collectivité à ne pas imposer de congés à ses agents, et je confirme qu'un certain nombre d'agents, ne sont pas choqués des 5 jours de congés imposés.

CFDT : Il faudra expliquer aux agents votre position, car cela ne les mettra en bonne disposition pour reprendre le travail. Je voudrais savoir comment s'articulera la note avec les 5 jours ?

M. MENUT : La proposition qui est faite par Monsieur le Maire, remet en cause toutes les notes qui ont été faite jusqu'à présent. La première proposition est annulée. Une autre la remplacera.

M. le Maire : pour vous donner un exemple : si 1 agent a déjà posé 5 jours, c'est réglé, il n'aura pas à poser de nouveau. Il y a des agents qui ont posé 15 jours, on leur retire les 5 jours uniquement, et c'est déjà appliqué. Il y a aussi la question de ceux qui travaillent actuellement, et veulent prendre des congés.

CFDT : En quoi cette décision à prendre maintenant est urgente ? Ce n'est pas de la solidarité.

M. le Maire : La solidarité, c'est aussi l'image de notre collectivité du point de vue de l'extérieur. Il faut regarder autour de nous, et regarder dans les autres villes, et après la crise nous aurons besoin de toutes les forces pour nous remettre en ordre de bataille.

CFDT : Ce qu'on voit c'est un mécontentement de la part des agents. Ce sont les plus petits qui vont payer cette crise. Après cela, il y aura une crise sociale, on le sait très bien.

CGT : En quoi serions-nous coupables d'avoir une politique progressiste. Il faut oser ! D'autres villes l'ont fait, soyons proactif. Quelle société nous voulons ? Et laisser les salariés sur le trottoir

et les faire culpabiliser ? La note qui a été transmise aux DG, sauf erreur de notre part, nous ne l'avons pas reçu. Il faut revenir sur ces 5 jours, il y a d'autres solutions. Réfléchissons plutôt au retour le 11 mai, comment nous organiser ? A la CGT, nous sommes surpris de voir votre volonté d'appliquer cette ordonnance 2020-430, avant même un accord avec les organisations syndicales, surtout que cette note est déjà appliquée dans les services. A un moment donné, le dialogue social, il ne faut pas qu'en parler.

M. le Maire : Je maintiens, les 5 jours est une mesure de solidarité et qui est juste. La mesure prise à Poitiers semble illégale au regard de nos recherches.

CGT : Sachez Monsieur le Maire que ce sont les agents eux-mêmes qui nous ont informés de ces impositions de congés.

M. MENUT : Je veux revenir sur un point, sur l'ambiguïté que j'entends : il n'y a pas eu de note transmise pour obliger les agents à poser leurs congés.

CGT : En tout état de cause, nous on vous dit que cette ordonnance 2020-430 n'oblige pas une collectivité que ses agents posent obligatoirement des congés. Nous ne nous attendions pas à ce que vous appliquiez une ordonnance Macron alors que vous fustigez sa politique.

FAFPT : Les agents quand ils vont reprendre, ne comprendront pas votre position. En plus, nous savons tous très bien que la reprise sera difficile. Et dès leur retour, on va les pénaliser en le retirant des congés. C'est précipité et injuste.

M. le Maire : C'est une proposition en lien avec une ordonnance, et par solidarité, je le répète. Cette méthode se fait partout. A EDF, pour donner un exemple et pourtant il y a des syndicats puissants là-bas, les congés sont posés par les salariés également.

FAFPT : Dans les petites entreprises, qui ont moins de moyens, des entreprises ont redonné leurs congés aux salariés. Ça existe aussi dans le privé, et avec un maintien de salaire à 100%.

M. le Maire : c'est une minorité.

CGT : Que les salariés ne perdent ni congés ni salaires c'est une revendication de la CGT. M. le Maire vous devriez porter une autre voix, dans le respect du statut des fonctionnaires, et ne pas négocier par le bas. Ce sont des considérations comptables, nous le savons, même si vous prétendez le contraire. Les agents sont dans l'incompréhension de votre prise de position.

CFDT : Vous parlez des 800 agents chez eux, en confinement. On leur pique 5 jours, la reprise est proche, ils ne savent rien de ce qui va se passer, juste qu'on va leur retirer des congés, c'est injuste.

M. le Maire : Nous avons communiqué très régulièrement avec les agents par le biais des hiérarchies. J'ai moi-même communiqué énormément auprès de l'ensemble du personnel. Pour

le reste, nous attendons la fin du confinement, et le plan gouvernemental que nous ignorons encore. Nous sommes dans l'attente des infos du gouvernement. Le plan devrait arriver dans 5 jours environ.

CFDT : Les 800 agents en confinement, n'ont pas forcément accès à leur boîte mail.

M. MENUT : Il y a un travail important par la communication interne qui a été fait pour que les infos soient transmises aux agents. Une lettre de mission a été transmise à tous les encadrants pour que les hiérarchies restent en contact avec leurs équipes et leurs agents.

M. LE THIMONNIER : Une cinquantaine de mails transmis à tous les agents depuis l'annonce du confinement, des communiqués de presse, les recommandations DSPMET, le service communication également. Il reste effectivement, le souci des agents qui ne sont pas connectés, mais ce sont les chefs d'équipe qui font le lien par téléphone.

CGT : Lors de notre dernière rencontre, salle du conseil, le 17 mars, vous nous aviez indiqué que vous ne toucheriez pas aux congés... Monsieur le Maire, vous parlez de solidarité, vis-à-vis de vos agents, ce n'est pas une mesure solidaire que de prendre sur leurs congés, les impacts contre la Fonction Publique fument et vous le dénoncez vous-même, c'est un coup supplémentaire sur le dos des fonctionnaires. Le retour du dé-confinement, il faut mettre une règle : faire confiance à l'organisation des services. Monsieur le Maire, l'ensemble des OS sont contre votre proposition.

M. le Maire : Toutes les OS ne sont pas contre ma proposition, mais je vois que c'est un dialogue de sourd. Tous les salariés de France vont perdre des congés et ça ne vous gêne pas si à Cherbourg en Cotentin vous ne perdez rien ?

CGT : Non, nous sommes progressistes à la CGT. Cela ne nous gênera pas !

M. le Maire : Ce n'est pas sérieux, et je m'interroge sur l'image renvoyée auprès des administrés.

CGT : Tout le monde ne doit pas courber l'échine, des compromissions sont nécessaires pour les salariés, c'est toujours aux mêmes de payer. La CGT a des revendications dans l'intérêt des agents, et pour les défendre, c'est simple : nous n'avons pas à perdre des acquis sociaux.

M. le Maire : Vous sortez du cadre de notre discussion, car vous en faites une lutte politique et syndicale au sens national.

CGT : Nous sommes représentants du personnel, Monsieur le Maire, élus à 43% par les agents, c'est bien sur la base revendicative de la CGT que nous avons été élus. C'est bien la défense de ceux qui nous ont fait confiance aux élections professionnelles qui prime, et c'est leurs revendications que nous faisons remonter, car votre positionnement est arbitraire, et certains agents sont démotivés.

M. le Maire : Donc, si je vous écoute, on redonnerait 5 jours de congés supplémentaires aux agents qui travaillent et les autres on ne leur prend pas leurs congés.

CGT : Les agents qui travaillent sont fatigués, et doivent poser des repos compensatoires, pour les autres agents, il ne doit pas y avoir de perte de congés.

CGT : Le 13 mars dernier, lors de notre rencontre, vous nous aviez dit que des agents devront être mis à disposition, les agents ont joué le jeu et c'est ce qui s'est passé. Je peux vous dire qu'à la DNPP, au départ l'information qui a été donnée par nos N+1 c'est que dans le cadre du PCA, les heures qui seraient faites seraient soit payées en heures supplémentaires, soit récupérées. Tous les agents étaient alors volontaires. Entre temps on nous a transmis une autre information et en plus on va nous piquer des congés, les agents sont scandalisés. Les choses sont mal expliquées, et en plus, on va imposer des congés.

M. le Maire : Ce n'est pas sérieux !?

CGT : Vous interrogerez Monsieur POIRIER, le Directeur et vous vérifierez si vous ne me croyez pas. Je peux vous assurer que lorsqu'on va reprendre le travail, pour rattraper les 2 mois de confinement, vous n'aurez pas un tas de feignants pour assurer l'entretien des espaces verts, et les 5 jours de congés qu'on va leur piquer, ils en auront bien besoin pour se reposer, ils seront mérités, c'est injuste votre position.

CFDT : Sur les 5 jours de congés imposés, nous comprenons mais nous ne sommes pas d'accord. C'est une crise qui peut se reconduire, car c'est loin d'être terminé. Les agents s'interrogent déjà : qu'est-ce qu'on nous prendra après les congés ?

M. le Maire : C'est la décision qui soit la plus juste, au regard de ce qui se fait dans d'autres collectivités, il faut tenir compte de l'environnement ; Cherbourg en Cotentin n'est pas seule, il faut que tout le monde soit solidaire. Si tous les français étaient payés à 100% je serais ravi, mais ce n'est pas le cas, cette décision est une mesure solidaire, je le répète.

CGT : Monsieur le Maire, portez notre revendication. Nous ne pouvons pas entendre que ce point de vue soit solidaire et juste.

M. le Maire : Vous considérez que Cherbourg en Cotentin peut être la seule à appliquer la méthode que vous proposez ? Nous avons un différentiel d'opinion.

CGT : A titre de comparaison que pensez-vous des dividendes versés aux grands groupes, malgré la période de confinement ? Ils ne perdent pas d'argent, mais nous on devrait perdre des congés, c'est toujours les mêmes qui payent. Encore une fois, c'est la base, c'est-à-dire les salariés, et les services publics qui doivent continuer de payer ce qui a été mal géré dans cette crise. C'est scandaleux.

M. le Maire : Vous en faites une lutte sociale et syndicale. Nous ne parlons pas de la même chose, ce que vous dites n'a rien à voir.

CGT : Nous voyons des agissements contraires Monsieur le Maire, c'est ce que nous dénonçons sans cesse dans nos luttes et encore dans la rue il y a quelques semaines. Votre rôle de maire est de faire porter une voix progressiste, et ne pas appliquer ces congés est un bon début.

M. le Maire : Mes propositions sont cohérentes. Même si nous ne sommes pas d'accord, ce que je propose est tout à fait solidaire et juste, et sur bons nombre de sujets. Mme Godefroy avait fait part de vos positions des congés, c'est pourquoi je souhaitais en échanger avec vous.

CGT : Une sortie positive est possible, en ce qui concerne les douanes, par exemple, les congés ne sont pas retirés, ils sont en revanche placés sur un CET. Je voudrais revenir sur les agents confinés puisqu'ils perdent aussi leurs RTT, on ne choisit pas cette situation, et j'insiste ce ne sont pas des vacances, mais ce sont des droits perdus. Nous insistons Monsieur le Maire : vous pouvez faire d'autres choix de politique salariale en cette période de crise sanitaire que nous subissons.

CFDT : A part les 5 jours aurons-nous d'autres propositions qui nous seront faites ?

M. MENUT : Une réponse favorable est faite pour les dons de congés. A ce titre, des agents ont saisi le Maire d'ores et déjà spontanément pour faire un don.

CGT : En ce qui concerne les mesures de protection, une commande de masques a été faite, comment tout va s'organiser, les gardes d'enfants, les groupes scolaires, tout est encore flou. En tout état de cause, pour les agents qui sont sur le terrain, il faut des masques.

M. le Maire : Du gel hydro-alcoolique et des masques ont été commandés comme je vous le disais en début de réunion, avec l'objectif de veiller à la sécurité des agents, comme c'est le cas depuis le début de cette crise.

M. CORMIER : Des groupes de travail sont en cours de mise en place afin de préparer la reprise du travail. Un point d'avancement sera fait vendredi prochain, afin de répondre au mieux à la sécurité des agents, et une réflexion est entamée pour la reprise globale.

M. le Maire : Pour le moment, nous avons uniquement la date du 11 mai d'annoncée, la réouverture des écoles n'est absolument pas organisée. Nous attendons les concertations, nous avons énormément d'interrogations, mais nous n'avons pas toutes les réponses. Nous reviendrons vers vous pour l'organisation de la reprise dès que des précisions seront apportées.

CGT : Nous sommes Demandeur de points d'étape, tout comme les comptes rendus de la cellule de crise que nous voulons consulter. Pour ce qui est donc des congés imposés, c'est ferme et définitif : les congés donc, c'est 5 jours imposés pour tous les agents ???

M. le Maire : il faut qu'on discute ensemble. Si je résume et vous écoutez, les agents doivent sortir de la crise, comme ils en sont rentrés ?

CGT : Oui, surtout que nous allons mettre les bouchées doubles pour travailler à la sortie.

M. le Maire : si j'accepte votre proposition, c'est : pas de congés pour aucun agent ?

CGT : Lorsqu'on va reprendre le travail, nous serons au taquet Monsieur le Maire et nos 5 jours ne seront pas volés, on le répète. Le travail va être énorme à la reprise, et physiquement nous serons fatigués, alors nos congés seront vraiment mérités.

M. le Maire : Vous me demanderez aussi de payer les heures supplémentaires ?

CGT : On se fierait au protocole d'accord que nous avons signé ensemble pour l'appliquer, c'est aussi simple que cela.

Mme GODEFROY : Je voudrais dire quelques mots, parce que ça me démange un peu depuis tout à l'heure. Il y a des agents qui travaillent actuellement, des agents qui ont besoin de repos, faut le savoir. Ça me défrise, quand je vois l'image qui est renvoyée des fonctionnaires, et vous ne pouvez pas vous OS dire le contraire, alors là, je m'interroge sur l'image que nous allons renvoyer auprès des salariés du privé quand on va leur dire que les agents de Cherbourg en Cotentin n'ont pas perdu de congés. Pour certains agents que je connais, ils vont vouloir prendre des congés à la sortie du confinement parce qu'ils seront fatigués du confinement ? C'est ça qui n'est pas juste et je rejoins l'avis de Monsieur le Maire, c'est une proposition solidaire qui est faite.

CGT : En tout état de cause, Monsieur le Maire, nous ne lâcherons rien !

M. le Maire : C'était une réunion d'échange. Les mesures que je propose sont respectueuses de mes valeurs. Il faut avoir à l'esprit que les services publics fonctionnent en mode dégradé, et que la population est mécontente. Je n'ai pas apprécié votre courrier. J'ai prouvé que j'étais attaché au service public. Je vous ferai part de ma position définitive dans les jours qui viennent. Vous reprendrez vos échanges avec Mme Godefroy.

M. MENUT : Je veux bien la note où j'imposais les 5 jours de congés.

CGT : Ce n'est pas ce que j'ai dit, nous avons eu un certain nombre d'agents qui nous ont indiqué que le mail de leur hiérarchie faisait référence à une note. Et d'ailleurs, j'ai bien précisé que c'était sauf erreur de notre part, donc c'est réglé s'il n'y a pas eu de note.

M. le Maire : Je reviens vers vous dans les prochains jours pour vous informer de ma décision, et également sur la prime sous quel format je propose qu'elle s'applique.

CGT : Lors de la création de Cherbourg en Cotentin, Monsieur le Maire, vous nous aviez indiqué que nous étions regardés partout sur le territoire, et cités à titre d'exemple, alors continuons d'être regardés partout par tout le monde, avec une vraie politique progressiste et ne faites pas le choix d'imposer à tous vos agents des congés !!!

***La prochaine réunion se tiendra la semaine prochaine, la date est à transmettre prochainement et la position de M. le Maire nous sera formulée dans les jours à venir.***